

DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'INSTALLATION DE TERRASSES CAFÉ / RESTAURANT

Cette demande doit être envoyée par courriel à l'adresse apm@veyrier.ch, ou par courrier postal à
Police municipale – 1255 Veyrier

Le soussigné / la soussignée sollicite l'autorisation d'exploiter une terrasse, qu'elle soit située sur le domaine public ou privé, selon détail indiqué ci-après.

Toute installation d'une terrasse est soumise à l'octroi préalable d'une permission.

COORDONNÉES DE L'EXPLOITANT

(Titulaire de l'autorisation d'exploiter délivrée par le Service de police du commerce et de lutte contre le travail au noir PCTN.)

Nom et prénom :

Né(e) le :

Adresse privée :

Adresse électronique :

Téléphone :

NOM ET ADRESSE OFFICIELLE DE L'ÉTABLISSEMENT

Nom de l'établissement :

Adresse :

Téléphone :

Code postal / lieu :

MOTIFS DE LA DEMANDE

- Nouvelle terrasse
- Renouvellement (terrasse sur chaussée)
- Modification d'une terrasse existante (augmentation ou diminution de la surface)
- Changement d'exploitant
- Autres (préciser)

TYPE ET CATÉGORIE DE(S) TERRASSE(S) DEMANDÉE(S)

Sur le domaine public

- Terrasse à l'année (01.01.-31.12)
- Terrasse d'hiver (01.11-28/29.02)
- Terrasse d'été sur trottoir (01.03-31.10)
- Terrasse d'été sur chaussée (01.03-31.10)
- Terrasse parisienne

Sur le domaine privé

- Terrasse à l'année (01.01.-31.12)
- Terrasse d'hiver (01.11-28/29.02)
- Terrasse d'été sur trottoir (01.03-31.10)
- Terrasse d'été sur chaussée (01.03-31.10)
- Terrasse parisienne

TERRASSES SUR LE DOMAINE PUBLIC

Rue(s)	Dimensions

Horaire requis pour la (les) terrasse(s) :

PIÈCES À JOINDRE :

- Plan de situation indiquant les dimensions et l'aménagement de la terrasse (*si podium, séparations, barrières, etc.*)
- Description des éléments composant la terrasse (*tables, chaises, meubles de service, parasols ou assimilés, type de mobilier, panneaux porte-menu, végétation, etc.*)
- **Copie de l'autorisation d'exploiter l'établissement délivrée par le PCTN** (*aucune permission ne sera délivrée sans ce document*)
- **Copie de l'autorisation cantonale de construire ou de la demande « en cours »**

TERRASSES SUR LE DOMAINE PRIVÉ

Rue(s)	Dimensions

Horaire requis pour la (les) terrasse(s) :

PIÈCES À JOINDRE :

- Plan indiquant les dimensions et l'aménagement de la terrasse contresigné par le propriétaire du terrain/bâtiment ou son représentant (régie)
- Description des éléments composant la terrasse (*tables, chaises, meubles de service, parasols ou assimilés, type de mobilier, panneaux porte-menu, végétation, etc.*)
- Copie du bail à loyer
- **Copie de l'autorisation d'exploiter l'établissement délivrée par le PCTN** (*aucune permission ne sera délivrée sans ce document*)

Signature du propriétaire du terrain/bâtiment ou de son représentant (régie)

Par ma signature, je m'engage à autoriser l'exploitant à utiliser le périmètre défini sur le plan ci-joint.

Genève, le _____

Toute requête non conforme ou insuffisamment documentée sera déclarée irrecevable et retournée au (à la) requérant(e).

Taxes et émoluments :

L'autorisation n'est délivrée qu'après le paiement de la taxe fixe et/ou de l'émolument administratif prévu par l'article 59 de la Loi sur les routes L 1 10 et du Règlement LC 45 de la commune de Veyrier relatif aux « Terrasses saisonnières d'établissements publics ».

Période d'exploitation :

L'autorisation est valable pour l'année en cours à compter du paiement de la taxe et/ou de l'émolument administratif. L'autorisation est reconduite tacitement pour autant qu'il n'y ait pas de changement de propriétaire, d'aménagement des lieux ou d'affectation.

En signant la présente, le requérant atteste avoir pris connaissance du règlement municipal et cantonal sur les terrasses et s'engage à respecter ces dispositions.

Genève, le _____

Timbre et signature du titulaire de l'autorisation d'exploiter